



1^{er} Grand Prix du Liberty Country Club

Samedi 14 et Dimanche 15 Mars 2026

Golf du Liberty Country Club – 2 route de Thiverval 78850 – Thiverval Grignon
Tél. : 01 34 89 38 36

[www.golf.libertycountryclub.fr.](http://www.golf.libertycountryclub.fr/) / accueil@mouratoglou.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf du Liberty Country Club : L'Emblème.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs.

Une série Dames.

La limite d'index qui ne peut être supérieure à 11,4 pour les Messieurs et 14,4 pour les Dames à la date de clôture des inscriptions.

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2026 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2.5

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 27 Février 2026 à minuit

Le bulletin d'inscription est disponible sur notre site internet. Les inscriptions se font en ligne, avec prépaiement obligatoire, mais peuvent également être effectuées par chèque (chèque à l'ordre Mouratoglou Academy), à retourner accompagné du bulletin d'inscription à l'adresse suivante : Mouratoglou Academy, 2 route de St Germain de la grange 78850 Thiverval Grignon.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

La liste des joueurs retenus sera publiée le mardi 3 Mars 2026 à 18h00.

Droits d'engagement :

- pour les adultes : 90 euros pour 2 jours
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2002 et 2007) : 65 euros
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après) : 50 euros
- pour membres du Liberty Country Club : 50 euros pour 2 jours

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 108 incluant 30 dames minimum (hors Wild Card) et 11 Wild Card maximum.

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Sauf pour les Grands Prix Elites, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

Journée de reconnaissance : Gratuite la veille du 1er tour, soit le vendredi 13 Mars 2026

HEURES DE DÉPARTS

La liste des départs sera publiée le Jeudi 12 Mars 2026 à 18h00 sur notre site internet.

Premier tour : premier départ à 7h50 heures ; Les départs seront fait suivant la liste d'entrée

Deuxième tour : premier départ à 7h50 heures dans l'ordre inverse des résultats. Lors du 2ème tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément avec une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère blancs – Par 72, SSS 71,1

Dames : Repère bleues – Par 72, SSS 67,6

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1 et 9.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS).

PRIX

Les 2 premiers messieurs du classement brut seront récompensés

Les 2 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Elle aura lieu le dimanche 15 Mars au Club House

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES

Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 personnes :

- 1 représentant du Club organisateur
- 1 représentant du corps arbitral
- Le directeur du Club

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).